

DEPARTEMENT
du Nord

COMMUNE DE COUTICHES

ARRONDISSEMENT
de Douai

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal



**COMMUNE
de
COUTICHES**

**Séance du Trois Avril Deux Mille Dix Neuf
à Dix Neuf heures,
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances
sous la présidence
de Monsieur FROMONT Pascal, Maire**

Sont présents : FROMONT Pascal, LAURENT Pierre, DEREGNAUCOURT Dany, DECARPENTERIE Danièle, CASTELAIN Aurélie, LECERF Hubert, DHONDT Marie-Paule, SERGENT Olivier, ROSE Bertrand, BENDLEWSKI Maryline, ROUSSEAU Laurent, BECART Delphine, DEREGNAUCOURT Christelle, ABRAHAM Grégory, MONTOIS Daniel, DEBARGE Anne, LIBBRECHT Bernard, GEUNS Marie-Claude, FRERE Florence.

Absents excusés : SIROS Claudie (Procuration à DEREGNAUCOURT Dany), JOPS Ingrid (Procuration à BECART Delphine)

Absents : CHRISTOPHE Pierre, BOUTRY Stéphane

Secrétaire de Séance : BENDLEWSKI Maryline.

Délibération N° 22/2019

Objet : Création et suppression de postes. Actualisation du tableau des effectifs 2019.

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet, suite à un avancement de grade,

Le Maire propose la création de 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à compter du 1^{er} Mai 2019.

Précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Suppression de postes :

Considérant les dernières modifications de postes suite à des avancements de grade et intégrations directes pour l'année 2018,

Considérant l'avis favorable du comité technique en date du 4 octobre 2018,

Le Maire propose la suppression du poste suivant :

- Adjoint du patrimoine à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE la création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet au tableau des effectifs à compter du 1^{er} Mai 2019

INDIQUE que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges, seront prévus au budget

VALIDE la suppression de l'emploi suivant :

- 1 adjoint du patrimoine à temps complet

ADOPTÉ le tableau des emplois mis à jour de la manière suivante :

Cadres d'emplois et grades :	Temps hebdo	Poste ouvert	Pourvu	Vacant	Statut
Attaché	TC	1	1	0	Titulaire
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	3	3	0	Titulaires
Adjoint administratif	TC	1	1	0	Titulaire
Adjoint animation principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1	0	Titulaire
Adjoint animation	TC	2	2	0	Titulaires
Adjoint animation	TNC	1	0	1	Titulaire
Agent spécialisé principal 2 ^e classe des écoles maternelles	TC	1	1	0	Titulaire
Agent de maîtrise principal	TC	1	1	0	Titulaire
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC	4	2	2	Titulaires
Adjoint technique	TC	7	6	1	Titulaires
Adjoint technique	TC	1	1	0	Stagiaire
Adjoint technique	TNC	3	3	0	Stagiaires
Titulaires		22	18	4	
Stagiaires		4	4	0	

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Pascal FROMONT

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 19
Nombre de suffrages exprimés : 21 dont 2 procurations
Vote : Abst : 0 Contre : 0 Pour : 21
Date de convocation : 26 Mars 2019

